

M. Le principal remercie les membres pour leur présence et ouvre la séance à 17h35.

I. Fonctionnement du Conseil d'administration

A. Adoption du PV du 28 juin 2016

M. Laliron demande une modification du point divers IV, page 9. Il tient à préciser qu'aucun membre de sa liste n'a été à l'origine de la pétition mentionnée ni ne l'a signée. Il demande que l'on ajoute cette mention au compte rendu. Les membres présents approuvent cette doléance.

PV adopté à l'unanimité

B. Règlement intérieur

Mme Weigel demande ce qu'il advient si l'ordre du jour n'est pas épuisé au bout de 2h30 de débats.

M. Le principal lui répond qu'un autre CA est alors convoqué pour y poursuivre les débats, mais il estime cependant que les dossiers sont sérieusement préparés lors de commissions en amont du CA et que 2h30 sont suffisantes pour traiter correctement des sujets à l'ordre du jour.

M. Laliron demande que l'on rajoute cette mention dans le règlement du CA.

Mme Roser répète que si l'on est pertinent et efficace, le CA arrive aisément à aborder tous les points prévus en 2h30.

C. Résultats élections

Le principal annonce le résultat des élections au CA.

36 inscrits « professeurs / vie scolaire » / 21 votants = 53,33%

11 inscrits « personnel administratif » / 9 votants = 81,82%

536 inscrits « parents d'élèves » / 288 votants = 53,73%

Mme Weigel regrette que les parents n'aient pas été informés du résultat des élections et demande s'il est possible d'annoncer ces résultats sur le site du collège.

M. Le principal précise qu'il y a, à l'entrée du bâtiment administratif, un tableau d'affichage qui donne ces informations.

Chacune des deux listes élues disposera prochainement par ailleurs, d'un espace d'expression sur le site du collège. M. Laliron remercie M. Le principal pour cette initiative.

D. Elections des membres des commissions

Voir doc.

M. Laliron souhaiterait que Mme Pierog, représentante des parents lors de l'année précédente, et très investie dans ces actions, soit la représentante des parents au CESC.

M. Le principal dit qu'il a constitué la liste en se basant sur celle des membres élus cette année mais il précise que Mme Pierog, même si elle ne fait pas partie des élus du CA, peut tout à fait participer aux réunions du CESC en tant qu'invitée.

M. Le principal procède au vote.

Les membres du CA adoptent à l'unanimité le règlement intérieur et les compositions des divers conseils et commissions.

M. Modery demande des précisions quant à la liste des membres du Conseil pédagogique. Cette liste est en train d'être constituée et elle sera communiquée prochainement aux parents. Elle comprendra un professeur par matière et un professeur principal par niveau.

II. Fonctionnement matériel et bilan financier

A. Bilan financier du voyage à Berlin

Le coût du voyage est inférieur au budget voté. Chaque famille d'élève percevra un remboursement de 3,65 euros.

Vote à l'unanimité.

B. Budget voyages scolaires année 2017

● **SCHLIERSEE** : Un échange en tiers-lieu à Schliersee (Basse-Bavière) aura lieu du 5 au 10 mars 2017. Il concerne un groupe-classe de 19 élèves francophones et une classe de 8ème du Geschwister-Scholl-Gymnasium de Ludwigshafen. Il s'agit d'un projet linguistique, sportif et culturel. Les principales activités seront l'initiation au ski de fond, l'élaboration d'un journal de bord en tandem franco-allemand et la visite du musée du patrimoine. Mme Bernard porte le projet.

Mme La gestionnaire présente le budget aux membres du CA :

Séjour à Schliersee pour un montant total de 6607.89€ et une participation des familles de 236.52€.

La gestionnaire détaille les diverses sources de recettes, l'O.F.A.J. versera 1064€, le Département, 475€.

Le collège participe à hauteur de 575.04€ pour les accompagnateurs.

Budget voté à l'unanimité

● **LONDRES** : Mme Buret présente ce voyage qui se déroulera du lundi 06 au samedi 10 mars 2017. Le choix a été fait d'aligner les dates du voyage à Londres sur celles du voyage à Schliersee afin de limiter les perturbations des cours.

C'est avant tout un voyage linguistique et culturel.

37 élèves de 3^{ème} sont inscrits. Ce voyage a été proposé à tous les élèves de 3èmes qui n'étaient pas impliqués dans le voyage à Berlin ou à Schliersee.

Un car de la compagnie Eschenlauer prendra le groupe en charge devant le collège et assurera l'ensemble des déplacements sur place pendant toute la semaine, ainsi que le voyage retour.

La traversée de la Manche se fera par le tunnel à l'aller et par le ferry au retour.

Les élèves seront logés en familles d'accueil, à raison de 2, 3 voire 4 élèves par famille. Le centre d'hébergement se situe au sud de Londres (Chislehurst/Orpington).

Le coût du voyage comprend :

- Le transport,
- Les repas à partir du lundi soir (ce qui veut dire que le repas de midi du lundi 06 mars sera tiré du sac),
- Une assurance annulation (le choix a été fait d'inclure une assurance au regard des événements internationaux, dans le cas où le voyage devait être annulé par le rectorat ou le ministère),
- Les différentes visites/activités :
 - visite guidée de Londres en bus avec un guide francophone,
 - une mini croisière sur la Tamise,
 - un tour sur le London Eye (la grande roue de Londres),
 - visite du théâtre de Shakespeare « the Globe » avec un atelier de langue orale,
 - visite du musée de la guerre (Imperial War Museum) et du British Museum,
 - visite du zoo de Londres,
 - visite du musée Tussauds (personnages en cire).

Les professeurs organisateurs sont Mesdames Willersinn, Zimmermann et Dursent.

La préparation ainsi que l'exploitation de ce voyage feront intervenir **les compétences des domaines 1,2,3 et 5 du nouveau socle commun et en permettront l'évaluation.**

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Ce voyage pourra également s'inscrire dans le parcours artistique et culturel des élèves et pourra donc être utilisé lors de l'épreuve orale obligatoire du nouveau brevet des collèges.

Mme La gestionnaire présente le budget aux membres du CA :

Séjour à Londres pour un montant total de 15 845€ et une participation des familles de 371.13€.

Mme La gestionnaire détaille les diverses sources de recettes, le Département versera 925€.

Le collège participe à hauteur de 1188.38€ pour les accompagnateurs.

Budget voté à l'unanimité

M. Laliron craint que le voyage dont le coût excède 350€ par famille ne soit refusé par une instance décisionnaire.

Mme La gestionnaire précise que le CA vote le budget de chaque voyage, que le chiffre de 350€ n'est qu'une base de réflexion pour les enseignants souhaitant se lancer dans un projet.

M. Le principal précise qu'une charte des voyages et des sorties scolaires est en cours d'élaboration.

Il félicite également Mme Dursent et l'ensemble de l'équipe organisatrice ainsi que les élèves pour l'organisation du flashmob, du repas anglais et des interventions dans les cours d'autres professeurs lors de la journée-Shakespeare du 22 novembre 2016. Il remercie également les agents de la cuisine qui ont élaboré un repas anglais. Il précise en outre que ce genre d'action doit être renouvelé car elle permet entre autres de renforcer la cohésion de l'établissement.

● **VOSGES** : Un échange en tiers-lieu dans les Vosges aura lieu les 22 et 23 juin 2017. Il concerne un groupe-classe de 28 élèves bilingues (4^{ème} et 3^{ème}) et une classe de 8^{ème} du Gymnasium de Bad-Bergzabern. Les principales activités seront la visite guidée du château du Haut-Koenigsbourg, du parc minier « Tellure » à Saint Marie aux Mines et une découverte de l'accrobranche à Orbey. Mme Abbé porte le projet.

Mme La gestionnaire présente le budget aux membres du CA :

Séjour dans les Vosges pour un montant total de 2 486.76€. Une demande de subvention ayant été faite, Mme La gestionnaire précise que l'ouverture des crédits se fera ultérieurement par décision modificative, dès lors que la réponse sera effective.

Si la réponse devait être négative, le montant par élève sera de 88,81€ et la participation du collège pour les accompagnateurs de 177.70€.

Budget voté à l'unanimité

M. Laliron précise que les parents sont prêts à mener des actions qui pourraient aider à faire baisser le prix des voyages et échanges scolaires.

C. Budget prévisionnel 2017

○ Tarifs restauration 2017

Les tarifs ont été adoptés par le Conseil d'Administration du 28 juin 2016 puis validés par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2017.

○ Taux de participation aux charges communes 2017

Afin de respecter au plus près l'inscription recommandée par le Conseil Départemental de 19000€, ces taux restent à 19% pour les commensaux, les demi-pensionnaires et les élèves au ticket à l'exception des personnels du Conseil Départemental, à savoir les ATC (adjoints techniques des collèges) qui en sont exonérés.

○ Répartition des charges communes

70% sont affectés à la viabilisation et les 30% restants sont ventilés dans les différents comptes du service hébergement détaillé dans le budget prévisionnel ci-joint.

○ Evolution de la dotation de fonctionnement :

Une baisse de la dotation par rapport à 2016 est constatée. Elle est en grande partie due à la baisse des effectifs (-30), à une diminution de la part attribuée à la viabilisation de 2000 Euros, et à une baisse de la part « Entretien ».

19 530 Euros sont à répartir entre les services AP (activités pédagogique), ALO (Administration et Logistique ; fonctionnement général de l'établissement avec en grande partie des charges incompressibles comme l'affranchissement, le téléphone, internet...).

14 772 Euros est le montant à affecter au chapitre ALO, dotation entretien, pour gérer la maintenance, l'achat de matériels d'entretien et le paiement des multiples contrats d'entretien obligatoires pour assurer le fonctionnement et la sécurité du collège.

L'inscription de viabilisation recommandée par le Conseil Départemental est de 65 000€ dont 46 000€ de la dotation et 18 975 .48€ de participation du SRH.

M. Laliron fait remarquer que cette année, le transport scolaire est payant pour les parents et leur revient à 90€ soit un total d'environ 20 000 euros. Le Conseil Départemental justifie cette demande financière au nom de l'équité entre les familles qui vivent en ville et paient une carte de transport et les familles qui vivent à la campagne et ne payaient rien jusqu'à présent. M. Laliron demande s'il ne serait pas possible de récupérer une partie de ces 90€ pour financer des trajets pour des manifestations culturelles (théâtre à Soultz, cinéma à Wissembourg).

Mme La gestionnaire répond qu'elle n'a pas la main mise sur le budget du Conseil Départemental.

Mme Holderith-Palau suggère de mettre cette question à l'ordre du jour en présence d'un représentant du Conseil Départemental. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M. Le principal invite les parents d'élèves à se rapprocher du Conseil Départemental pour avoir leurs réponses.

M. Modéry relève la somme de 4000€ allouée à la piscine. Il regrette que cette somme serve à se rendre à la piscine de Wörth en Allemagne alors que certaines piscines locales françaises sont en difficulté financière. Mme Roser explique que le choix des professeurs d'EPS est motivé par la plus grande proximité de Wörth et permet ainsi aux élèves de passer plus de temps dans l'eau.

Mme Stoltz (invitée) précise que, malgré ce choix, sur une séquence de deux heures d'EPS, les élèves ne restent que 40 minutes dans l'eau.

Budget 2017 voté à l'unanimité

) Autorisations

-Passation des marchés, contrats et conventions 2017

La gestionnaire présente l'Etat des marchés, contrats et conventions. Mme La gestionnaire demande la délégation et l'autorisation aux membres du Conseil d'administration, pour le chef d'établissement, de passer et de signer des contrats et conventions dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont l'incidence financière est annuelle et ne dépasse pas les limites fixées par l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée.

Vote à l'unanimité

-Contrats et conventions

Mme La gestionnaire demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration, pour le chef d'établissement, de signer les contrats et conventions suivants :

Rectorat : Convention de mises à disposition des locaux scolaires

Guerre et Chevalerie : Représentation théâtrale

Lycée Kléber : Gestion des Assistants d'éducation

FDMJC/Communauté des Communes : Activités diverses en lien avec les élèves.

Vote à l'unanimité

-Régies

Mme La gestionnaire demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration, pour le chef d'établissement, de signer les créations de régies suivantes :

Nouvelle régie cadre pour les voyages fixant les plafonds de recettes et d'avances (1000€ et 1500€).

Une décision portant institution d'une régie de recettes et d'avances pour le Collège dont le régisseur est Mme La gestionnaire.

Vote à l'unanimité

-Contrats AE 2017

Mme La gestionnaire demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration, pour le chef d'établissement, de signer dans la limite des autorisations d'embauche du Rectorat, les contrats d'Assistants d'éducation (3) et d'Assistant pédagogique (1).

Vote à l'unanimité

-Action d'intenter ou de défendre en justice

Mme Edel demande l'autorisation aux membres du CA pour le chef d'établissement d'ester en justice.

Vote à l'unanimité

E) Admission en non-valeur / Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pour vote

Mme La gestionnaire demande l'autorisation aux membres du CA d'admettre en non-valeur des créances de demi-pension devenues irrécouvrables au vu de l'insolvabilité du débiteur et donc, le prélèvement de la somme de 313.05€ sur les fonds disponibles du SRH, pour épurer ces créances.

Vote à l'unanimité

F) Mise à jour du PPMS

Trois exercices sont obligatoires pour le collège.

Un premier exercice pour s'entraîner à réagir à une intrusion aura lieu avant les vacances de Noël.

Il aura deux objectifs :

- Repère du signal sonore

Mme Holderith-Palau précise que le signal d'alarme doit être différent de la sonnerie habituelle.

- L'entraînement au confinement en salle.

Vote à l'unanimité

Mme Weigel voudrait savoir s'il s'agit d'une consigne du collège. M. Le principal et Mme La gestionnaire répondent que ces demandes émanent du rectorat.

III Fonctionnement pédagogique et éducatif

A. Bilan examen, affectations de juin/juillet 2016 et de l'absentéisme 2015/2016

Sur 108 candidats, 85 ont obtenu le DNB. Le taux de réussite de 2016 est de 78.7% (contre 85% l'année précédente). 67 élèves ont obtenu une mention.

En ce qui concerne la KMK, 100% des élèves ont obtenu ce diplôme en validant les 4 compétences requises. Samedi 19 novembre a eu lieu la cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB aux candidats de la session de juin 2016. Il y a eu 71 élèves sur 85 qui ont assisté à la réception organisée par le collège. M. Le principal se félicite de la réussite de cette manifestation durant laquelle il a découvert des élèves dynamiques et reconnaissants envers leurs professeurs et l'institution.

Orientation

75 élèves ont été orientés vers la voie générale et technologique $\approx 69,44\%$

33 élèves ont choisi la voie professionnelle $\approx 30,66\%$

7 élèves sont partis vers la voie de l'apprentissage $\approx 6,48\%$

M. Laliron remarque que les résultats du DNB sont sous la moyenne académique cette année. Il souhaite que les raisons de ces résultats soient analysées et que l'on réfléchisse à des améliorations possibles des conditions de travail pour les candidats : notamment la mise en place d'aide pour les élèves de troisième qui préparent l'examen, éventuellement grâce à une assistante d'éducation. Il suggère de réfléchir à la possibilité d'instituer une « école ouverte » durant les congés scolaires pour les élèves volontaires.

M. Le principal évoque un écart entre les résultats des épreuves ponctuelles du DNB et les notes du contrôle continu. Il voudrait que l'on réfléchisse aux raisons de cette discordance.

Il sera cependant difficile de comparer ces résultats avec ceux de l'année à venir car, suite à la réforme du collège, les épreuves ne seront pas les mêmes en 2017 qu'en 2016.

Mme Weigel se montre inquiète car un professeur de français est absent depuis quelques jours et ne reviendra plus enseigner. M. Le principal informe les parents que depuis la veille, soit depuis lundi 21 novembre, une solution a été trouvée. C'est une AP possédant les diplômes nécessaires (M2 en littérature moderne) qui accepte de prendre en charge les heures de français.

Doc annexes : les chiffres de l'absentéisme.

B. Point sur la rentrée 2016

Il y a 27 enseignants au collège dont 6 sont chaînés avec d'autres établissements, et 316 élèves.

Le collège Holderith a la particularité d'être un établissement dans lequel il y a des élèves bilangues et des élèves bilingues qui bénéficient de cours d'histoire géographie en langue allemande de la 6^{ème} à la 4^{ème}. M. Le principal veut renforcer les échanges avec l'Allemagne et l'Europe et mettre en place un axe fort en cette direction dans le futur projet d'établissement.

En classe de 3^{ème}, il n'y a plus d'HG en allemand car l'épreuve du DNB est en français. Pour que Lauterbourg soit une vraie section bilangue, il faudrait qu'il y ait une autre matière enseignée en allemand. Cela permettrait de pérenniser les crédits d'heures accordés par la MAERI.

M. Modery souhaite cette évolution au vu de la géographie particulière du collège Holderith.

C Programmation des projets sorties/voyages

De nombreuses sorties et voyages sont proposés aux élèves par les enseignants du collège (voir liste en annexe). M. Le principal souhaite qu'une liste de ces actions soit présentée aux parents élus.

Il y a, en outre, la rédaction en cours, par les enseignants, de deux chartes (une pour les sorties et une pour les voyages) qui seront présentées aux membres du CA.

Bilan Association sportive

Voir en annexe

Il y aura une action des élèves de 5^e lors du Téléthon en décembre.

Il y a moins d'élèves inscrits à l'AS cette année à cause des nombreuses heures de cours placées en S0. Cela a pour conséquence de mettre l'AS en déficit budgétaire. Ce sont les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} qui sont les plus nombreux à participer aux activités de l'AS.

M. Modery suggère d'éviter de placer des heures de cours en S0. Il pense que le foyer joue en défaveur de l'AS, les élèves préférant s'y rendre plutôt qu'à l'AS.

M. Da Costa précise que le foyer est fermé durant S0 à cause du bruit généré par son fonctionnement.

M Le principal précise que 80% des élèves sont occupés en S0 les lundis et mardis et qu'ils le sont à 60% les jeudis et vendredis, laissant peu de possibilités aux élèves à participer à l'AS ou autres activités extra-scolaires sur la pause méridienne.

M. Le principal remercie Mme Stoltz et l'équipe des professeurs d'EPS pour l'organisation de l'AS.

M. Le principal informe le CA qu'il a déplacé les cours du 12 novembre au 9 novembre en raison de l'armistice du 11 novembre. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

IV DIVERS

Le poids des cartables portés par les élèves est mis à l'ordre du jour par la liste de M. Laliron. Le principal propose 4 axes de travail :

- la liste des fournitures scolaires demandées par les enseignants
- les actions du CESC (informations, formations...)
- mise à disposition des casiers et organisation/préparation du sac
- information et vigilance des parents

Les parents sont invités par Mme Roser à aider leurs enfants de 6^{ème} à ne pas apporter à l'école des affaires en trop, en vérifiant le contenu des cartables.

M. Modery pense que la solution des casiers n'est pas suffisante car elle ne règle pas le problème du trajet domicile/école. Il évoque le danger notamment pour les élèves qui viennent à vélo.

Il propose l'utilisation de manuels numériques. Mme La gestionnaire préfère les solutions plus pérennes et plus économiques pour le budget du collège que le renouvellement chaque année des licences pour les manuels numériques.

Le principal assure que la communauté scolaire (enseignants, CESC, parents...) réfléchira à ces problématiques, en se concentrant sur les élèves de 6^{ème}. Il comprend l'inquiétude des parents et pense qu'il faut travailler avec eux pour améliorer la situation.

Restaurant scolaire : M. Modery souhaite informer les élus du CA et la direction que pour la première fois, il n'a pas recueilli de doléances concernant la demi-pension du collège. Les élèves sont ravis de la qualité et de la quantité des repas fournis. Il souhaite remercier l'équipe du restaurant scolaire au nom des parents. Le principal au nom de tous les personnels du collège s'associe à cet éloge et remercie à son tour les personnels de cuisine pour le travail effectué.

L'ordre du jour étant épuisé à 19h45, le président de séance clôt les débats, remercie les membres du CA pour ces échanges riches d'enseignement et les invite à prendre part à un moment de convivialité préparé par le personnel de cuisine.

Les secrétaires de séance

Le président de séance

